

parce que nous ne savions pas quand l'honorable député de Toronto et quelques autres qui désiraient parler auraient fini. Mais nous aurions été prêts à promettre de finir avant minuit demain et accepter la délibération en comité. Une nouvelle conférence eut lieu avec le ministre de la Justice hors la Chambre. Je rencontrai le whip en chef du gouvernement et il voulut savoir quels arrangements avaient été faits. Je les lui fis connaître, et je revins rendre compte à mon chef et l'avertis que j'allais me retirer. L'entente avec le ministre de la Justice était que nous leverions la séance lorsque l'honorable député de Pictou aurait terminé son discours, et que demain nous nous formerions en comité, dans l'après-midi, si possible, sinon le plus tôt possible après huit heures, et pas plus tard que minuit. Alors, je me rendis chez moi et me mis au lit. Peu de temps après, on me téléphona que la convention était annulée. J'allai trouver le premier ministre. Je suppose qu'il était un peu de mauvaise humeur d'avoir vu sa majorité lui échapper, car n'ayant pu retenir ses partisans autour de lui pour l'appuyer, il avait vu sa majorité baisser à dix-neuf. Il me dit donc : Il faut que cette mesure passe, même si nous devons la discuter jour et nuit, et la convention faite par le whip en chef du gouvernement et le ministre de la Justice et approuvée par le ministre des Finances—

M. FIELDING : Non, je le nie sur-le-champ. Je n'ai fait aucun arrangement.

M. TAYLOR : L'honorable ministre (M. Fielding) n'a pas conclu d'arrangement, il est vrai, mais il a admis avec le ministre de la Justice que la proposition était raisonnable.

M. FIELDING : Je déclare catégoriquement que je n'ai fait aucun arrangement quelconque.

M. TAYLOR : Je n'ai pas dit que le ministre des Finances avait fait un arrangement. J'ai averti le ministre de la Justice que je me proposais de parler de cette affaire, et l'ai prié de rester à son siège. Le ministre de la Justice et le whip en chef du gouvernement ne nieront pas un seul mot de ce que je dis là. Le whip en chef du premier ministre me déclara à mon retour : Non, à moins que vous ne consentiez à la délibération en comité avant six heures, le débat va se continuer. Il n'existait aucune convention de cette nature entre le ministre de la Justice et moi-même.

Sir WILFRID LAURIER : On ne m'a mis au courant d'aucune convention conclue par le ministre de la Justice.

M. TAYLOR : Mais après la conférence il vint me trouver et en présence de votre whip en chef accepta l'arrangement que j'ai dit.

M. CALVERT : Je n'ai conclu aucun arrangement avec le whip en chef de l'opposi-

M. TAYLOR.

tion. La proposition fut faite en présence du ministre de la Justice, comme l'honorable député l'a déclaré ; mais avant que j'eusse eu le temps de consulter le premier ministre à ce sujet, le whip en chef de l'opposition était parti pour retourner chez lui. Je fis connaître la proposition du whip en chef de l'opposition au premier ministre, et celui-ci dit : Non, la proposition ne sera acceptée que si la gauche consent à finir à six heures. Quand je voulus revoir le whip en chef de l'opposition, je constatai qu'il était parti, et je ne le revis pas après.

M. TAYLOR : Je n'ai pas dit que le whip en chef du gouvernement et moi avions conclu un arrangement. Le ministre de la Justice et moi en avons conclu un, et j'en rendis compte en présence du whip en chef du gouvernement, comme je l'ai dit. Je ne fais aucune déclaration ici ou ailleurs qui ne soit exacte. Puis, le premier ministre, sous le coup, j'imagine, de la mauvaise humeur, par suite de ce que sa majorité l'avait déserté, ce soir, voulut forcer l'opposition à accepter ses conditions et à promettre que l'on se formerait en comité avant six heures, tandis que le chef de l'opposition avait promis d'y consentir peu après huit heures. Va-t-il désavouer le marché conclu par son ministre de la Justice, simplement parce que sa majorité est tombée à 19 ce soir ? Le premier ministre se rend-il bien compte de ce que sera le résultat de sa conduite ? Voilà vingt ans que je siège dans cette Chambre, et jamais, à ma connaissance, une convention de cette nature n'a été rompue. Le premier ministre adopte ces tactiques, alors tout ce que j'ai à dire c'est qu'à partir d'aujourd'hui, en autant qu'il dépend de moi, il n'y aura plus de conférences, plus d'absentions aimables ; mais l'opposition fera une lutte serrée, sans merci, contre le gouvernement. Au contraire, que le premier ministre consente à exécuter sa convention, et le chef de l'opposition, je le sais, s'entendra, même à cette heure-ci, pour conduire les délibérations avec franchise et générosité et tout marché conclu soit par son whip ou aucun autre député sera exécuté à la lettre. D'un autre côté, si le très honorable ministre veut, de vive force, contraindre l'opposition à demeurer ici, non seulement resterons-nous ici cette nuit mais nous resterons jusqu'à six heures, ou huit heures, ou dix heures demain soir, et peut-être toute la semaine, comme le suggère mon honorable ami derrière moi. Toutefois, même au point où nous en sommes, je dirai au nom de la gauche, que nous consentirons à la délibération en comité demain soir avant minuit, si le très honorable premier ministre veut me permettre de proposer l'ajournement du débat et laisser la Chambre lever maintenant sa séance. D'autre part, que le premier ministre me force de continuer, et à partir de demain, nous allons mettre en vigueur une règle annulant toutes les ententes amiables en vue d'absentions